



**L'Association Européenne pour le Droit Bancaire et Financier
et l'Association Française des Marchés Financiers
en partenariat avec Crédit Agricole SA
organisent une conférence sur**

**La réforme de l'appel public à l'épargne
Quels enjeux pour la Place de Paris ?**

Jeudi 12 février 2009, de 14h à 17h 45

- 13h 30 – 14h 00 : **Accueil des participants**
- 14h 00 – 14h 15 : **Mot de bienvenue**
Hubert de Vauplane, Directeur juridique de Crédit Agricole SA, Président de l'AEDBF-Europe
- 14h 15 – 14h 45 : **Objectifs et enjeux d'une réforme**
Astrid Milsan, Sous directrice, Sous direction du Financement et Compétitivité des Entreprises, DGTPE
- 14h 45 – 15h 20 : **Réforme de l'APE : de l'unité à la dualité des notions et des régimes**
Jean-Jacques Daigre, Professeur, Université de Paris-I
- 15h 20 – 15h 30 : **Questions de la salle**
- 15h 30 – 15h 45 : **Pause**
- 15h 45 – 17h 15 : **Table ronde :**
Mise en œuvre de la réforme dans l'environnement juridique français
✓ Aline Cardin, Avocat à la Cour, Shearman & Sterling LLP
✓ Jean-Jacques Daigre, Professeur, Université de Paris-I
✓ Olivier Douvreur, Directeur Juridique de l'Autorité des marchés financiers
✓ Florence Gréau, Managing Director, Société Générale, Global Capital Markets
✓ Jean-Paul Valuet, Secrétaire Général, ANSA
✓ *Modératrice* : Sylvie Dariosecq, Directeur des affaires juridiques, AMAFI
- 17h 15 – 17h 30 : **Questions de la salle**
- 17h 30 - 17h 45 : **Conclusion**
Bertrand de Saint Mars, Délégué général adjoint, AMAFI

La conférence sera prolongée par un verre offert aux participants